

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2016

Président : Monsieur GAVILLON

Présents : Mme RAYNAUD, Ms GUERIN, REVEL, Mmes VENET, MICHAUD, CALLY, MAYOUSSIER, CHANET, FOURNIER-BERGERON, Ms CURT, ECOCHARD

Excusés : Mrs PETIT, CORDIER, PETITJEAN

Secrétaire de séance : Mme MICHAUD

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur GAVILLON, maire, approuve le compte rendu de la séance du 17 octobre 2016 et passe à l'ordre du jour :

URBANISME :

Déclaration préalable

- DIFFUS'AGRI COOP/Les Communaux : installation porte automatique façade Sud, clôture palissades bois et grillage, retombée brise vent en polycarbonate, enseigne.

DELIBERATIONS :

Désignation du ou des conseillers communautaires de la commune au sein de la future communauté d'agglomération

La Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse dont la commune est membre va fusionner avec six autres intercommunalités en janvier 2017. Elle fera place à une nouvelle communauté d'agglomération. Aucun accord local sur la composition du Conseil Communautaire de la future Communauté, conforme aux dispositions de l'article L5211-6-1 du CGCT, n'apparaît souhaitable.

La composition de l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération respectera donc les dispositions des II et III de l'article L5211-6-1 du CGCT et sera donc composé de 118 sièges.

Le nombre de représentants de la commune sera abaissé de 2 à 1 représentant, exigeant un nouveau vote selon les dispositions de l'article L5211-6-2 du CGCT.

Il convient donc de désigner le(s) représentant(s) de la Commune au sein de la future Communauté d'agglomération.

Seuls les conseillers communautaires précédemment élus peuvent se présenter pour siéger au sein du nouvel organe délibérant par un scrutin de liste, sans modification de l'ordre de présentation, ni adjonction ou suppression de noms.

La commune de SERVAS ne disposant plus que d'un siège au sein de la nouvelle Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le deuxième candidat sera désigné suppléant.

Sont candidats pour occuper le poste de représentants de la Commune au sein de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse :

- **Gérard GAVILLON**
- **Danièle RAYNAUD**

Il est ensuite procédé au vote à bulletins secrets.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Sont élus conseillers communautaires au sein de la future Communauté d'Agglomération :

- **MEMBRE TITULAIRE : Gérard GAVILLON**
- **MEMBRE SUPPLEANT : Danièle RAYNAUD**

M. le Maire est mandaté pour prendre toute mesure et signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Tarifs 2017 :

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs à dater du 01 janvier 2017 :

- concession cimetière : **160.00 €** pour 30 ans
- rachat de concession cimetière : **130.00 €** pour 30 ans
- columbarium : **625.00 €** pour 20 ans
- rachat columbarium : **510.00 €** pour 20 ans
- plaque jardin du souvenir : **250.00 €** pour 20 ans
- salles communales: voir tableau annexe ci-joint
- taxe d'assainissement : **1.10 €** le m3
- participation à l'assainissement collectif : **900.00 €/habitation**
- taxe d'aménagement : **4 %**
- taxe d'aménagement sur la ZA : **4 %**

DM N° 4/amortissements

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier certaines lignes budgétaires pour le budget principal 2016.

Après délibération, le Conseil Municipal vote les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)-Opération	Montant	Article (Chap.)-Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section inv.	550,00	777 (042) : quote-part subv in	550.00
Total Dépenses	550,00	Total Recettes	550.00

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)-Opération	Montant	Article (Chap.)-Opération	Montant
28041582 (040)	550,00	021 (021) : virt de la sect. fonc	550.00
Total Dépenses	550,00	Total Recettes	550.00

Total Dépenses	1100,00	Total Recettes	1 100.00
-----------------------	----------------	-----------------------	-----------------

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Monsieur le Maire présente le projet de travaux concernant la réalisation d'un bassin tampon en entrée de station d'épuration. Le bureau d'étude a été missionné pour ce projet, un relevé topographique et foncier sera réalisé prochainement.

ENSEIGNE : suite à l'achat du tènement de l'ancienne boulangerie, envoi d'un courrier au Golf de la Bresse à Condeissiat concernant la redevance pour l'hébergement du panneau publicitaire. Le montant annuel est de 400.00 €. Pour 2016, il sera de 200.00 €, au prorata des mois de propriété.

POUR INFO :

➤ Présentation des projets concernant :

- *La construction d'un réservoir d'eau potable de 1200 m3 au lieudit « Rangout ».*
- *La pose de bornes pour la protection incendie du supermarché.*

➤ Lectures des courriers :

- *De la ville de Paris, de remerciements, suite à l'envoi de la délibération de soutien pour l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de 2024.*
- *De Bourg en Bresse Agglomération concernant la mission confiée à l'Atelier du Triangle pour estimer le coût d'une voirie et rédiger un cahier des charges pour l'accès de la future surface commerciale ainsi que son prolongement jusqu'à la voie communale desservant actuellement l'entreprise Weber et Broutin.*

COMPTE RENDUS :

Danièle RAYNAUD :

- Relais d'assistantes maternelles : présentation du bilan financier : la participation de la commune pour 2016 est de 1 695.40 €. La fréquentation est satisfaisante : six assistantes maternelles de Servas se rendent régulièrement au relais.
- Illuminations 2016 : mise en place pour le 8 décembre.
- Assemblée générale du Sourire d'Automne : bilan financier très sain, l'association compte 57 adhérents.

Yves REVEL :

- Devis pour remplacement de l'alarme mairie : S.A.M.S./PERONNAS, montant 280.20 € TTC.
- Les travaux concernant le parking près de l'atelier communal sont estimés à 31 584 € TTC.

Isabelle MICHAUD :

- La Retap' : conférence et visite le 24 novembre 2016 et journée portes ouvertes le 26 novembre 2016 de 10h à 17h30.

Laurence CHANET :

- Commission Habitat : continuité souhaitée pour 2017.

Serge GUERIN :

- Conseil d'école : arrivée d'une antenne RASED dans les locaux, ouverture de la sixième classe à titre provisoire, présentation des projets pédagogiques, signature du règlement scolaire.
- Rencontre avec les responsables du rucher école concernant l'aménagement du sentier au bois du Suc.

Ludovic CURT :

- Commission emploi, insertion et politique de la ville : présentation de l'association CIDFF, centre d'informations sur les droits des femmes et des familles, ayant pour mission de favoriser l'autonomie sociale professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Assemblée générale du SIEA : bilan concernant l'électricité, l'énergie, le SIG, le personnel, la tarification des offres et renégociation des taux d'intérêt des emprunts.

Marie-Thérèse VENET :

- Election conseil municipal jeunes : sont élus Zoé CURT, Maud SAINT CYR, Bilel DJALAB, Elissa BEHRAMI. Deux réunions sont programmées les 30 novembre et 14 décembre 2016.
- Chemin de Lalleyriat : circulation de véhicules de gros tonnages.

Christèle MAYOUSSIER :

- Bulletin municipal : présentation de la page de couverture.

Affiché le 28 novembre 2016